

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19290 - 75ÈME ANNÉE

Temps fort de la dernière semaine de campagne

Meeting de Julie Pontalba demain à Sainte-Suzanne

Demain à Sainte-Suzanne, Julie Pontalba tiendra son meeting de clôture des Européennes. À La Réunion comme en France, la liste « Pour une Europe des gens contre une Europe de l'argent » réussit à susciter des soutiens allant au-delà des clivages politiques.

C'est demain à 17 heures que la candidate PCR sur la liste PCF tiendra son meeting de clôture à la salle Rwa Kaf à Sainte-Suzanne. Ce sera alors à 4 jours du scrutin.

Ce sera le temps fort d'une campagne qui commença en février dernier, quand Julie Pontalba a annoncé qu'elle avait répondu positivement à la demande du PCF d'être la représentante de La Réunion sur la liste « Pour une Eu-

rope des gens contre l'Europe de l'argent ».

Signe de la confiance du PCF, Julie Pontalba a été placée en 6e position sur la liste, c'est-à-dire la 3e femme. Elle est en plus la seule femme originaire des outre-mer en position d'être élue dimanche prochain.

Dynamique en France et à La Réunion

Depuis le début de la campagne, la candidate du PCR a reçu de nombreux soutiens allant au-delà de son parti. Ils se sont exprimés lors des différentes rencontres populaires menées aux quatre coins de l'île, ainsi que pendant le meeting

organisé le 27 avril à Saint-Denis. En France, c'est une dynamique analogue qui s'est amplifiée autour de la liste menée par Ian Brossat. Pour nombre d'observateurs, il est la révélation de la campagne. Là aussi, des soutiens provenant d'autres partis se sont manifestés, ainsi que la volonté de personnes qui votaient traditionnellement communiste de glisser à nouveau un bulletin PCF dans l'urne.

Pour la parité

Demain marquera donc le temps fort de la dernière semaine de la campagne des élections européennes, avec un Parti rassemblé autour de sa candidate qui a la possibilité d'être la prochaine élue réunionnaise au Parlement européen. Julie Pontalba ne manque d'ailleurs pas de rappeler que deux Réunionnais sont sûrs d'être élus dimanche prochain, et que la parité ne doit pas s'arrêter aux portes du Parlement européen. C'est d'ailleurs ce que souligne le Mouv, dans son appel à voter en « masse » pour Julie Pontalba, au nom de la « solidarité réunionnaise ».

M.M.

Nouveau soutien pour la candidate PCR sur la liste conduite par Ian Brossat

« Solidarité réunionnaise » : le Mouv appelle à voter « en masse » pour Julie Pontalba

Hier, le Mouv a lancé un appel à voter pour Julie Pontalba, candidate sur la liste conduite par Ian Brossat, aux Européennes de dimanche prochain.

Voici les arguments de cette organisation :

« Ce dimanche, jouons stratégique !

Votons en masse pour Julie Pontalba sur la liste de Ian Brossat, pour avoir un 3e député réunionnais au Parlement européen.

Younous Omarjee et Stéphane Bijoux sont déjà sûrs

d'être élus sans vos voix par leur positionnement sur les listes.

Julie est une femme intelligente qui saura défendre les intérêts réunionnais.

Le Mouv, partisan et sympathisant d'aucun parti politique joue la solidarité réunionnaise »

Débat des têtes de liste hier sur LCI

Le discours de Ian Brossat pour l'Europe sociale et solidaire domine le débat

Ian Brossat était hier soir sur le plateau de LCI pour débattre avec les têtes de liste des principaux partis candidats aux élections européennes. Au cours de cette émission, il a de nouveau montré la pertinence de ses arguments. Morceaux choisis :

Changement climatique

« Depuis 1979, il y a un consensus des scientifiques sur la réalité du réchauffement climatique, mais les lobbys se sont mobilisés pour empêcher les États d'agir. Il faut sortir du tout camion en doublant le fret ferroviaire. »

« Le commissaire européen à l'énergie est un ancien magnat d'une compagnie pétrolière. C'est comme si on demandait à Croc Blanc de garder un troupeau de moutons ! »

Une ouvrière au Parlement européen

« Marie-Hélène Boulard est ouvrière dans le textile. Si elle est élue elle sera la première femme

ouvrière au Parlement européen depuis 30 ans. Elle peut être élue : avec 5 % on fait élire 5 députés de gauche ! »

Les réfugiés

« L'Union européenne passe toute son énergie à faire respecter des règles comptables et s'accommode de pays comme la Hongrie et la Pologne qui se dérobent à toutes forme de solidarité. »

« Pendant que nous sommes assis tranquillement, il y a des gens qui continuent à mourir en Méditerranée. Et pendant ce temps, le ministre italien de l'intérieur vient de signer un décret qui condamne ceux qui sauvent les migrants à 5500 euros d'amendes ! »

« L'Union européenne a payé 15 milliards en 10 ans pour bétonner ses frontières. C'est frontières ouvertes pour les fraudeurs fiscaux mais frontières fermées pour ceux qui fuient la guerre et la misère ! »

« J'ai sur ma liste Maryam Madjidi, exilée d'Iran. Elle ne savait pas parler français en arrivant. Elle est

prix Goncourt du premier roman. Je suis fier qu'elle soit sur ma liste. »

Pour une Europe des gens

« L'Union européenne a lancé 24 procédures pour déficit excessif mais aucune pour pauvreté excessive alors qu'il y a 87 millions de pauvres en Europe. »

« La banque centrale européenne a versé 3000 milliards aux banques privées et on nous explique qu'il n'y a pas d'argent pour les services publics ? »

« Les députés européens touchent la même indemnité quelle que soit leur nationalité. Ce qu'on peut faire pour les députés, on peut le faire pour les travailleurs. »

« Monsieur Juncker, qui est payé 32 000 euros par mois et qui s'est augmenté de 7 % depuis 2014, explique qu'il ne faut pas augmenter le SMIC en France... Je suis favorable à un SMIC européen à 60 % du salaire médian, soit 1400 euros nets en France. »

Edito

Une question de volonté politique

Voici un article de Chine Nouvelle datant du 19 mai et qui montre l'effort que les Communistes Chinois accordent à l'éradication de la pauvreté.

« La Chine alloue plus de fonds à la réduction de la pauvreté

Le budget central de la Chine a alloué 35,12 milliards de yuans (environ 5,1 milliards de dollars) de fonds supplémentaires à la réduction de la pauvreté, selon le ministère des Finances.

Le montant alloué par le gouvernement central a ainsi augmenté à 126,1 milliards de yuans cette année, atteignant l'objectif d'allocation, a déclaré le ministère.

Ce chiffre représente une croissance de 18,85% par rapport à 2018 et une hausse annuelle de 20 milliards de yuan pour la quatrième année consécutive.

Le fonds de réduction de la pauvreté doit principalement servir à fournir des aides aux régions souffrant d'une pauvreté extrême et à soutenir le travail de lutte contre la pauvreté dans les bases révolutionnaires, a précisé le ministère.

La Chine s'est engagée à éradiquer la pauvreté absolue d'ici 2020. Alors que l'échéance approche, le pays se concentre sur les plus démunis, qui vivent principalement dans les régions montagneuses reculées, caractérisées par un environnement naturel défavorable et des infrastructures médiocres, ou qui ont des besoins spécifiques.

Le budget central du pays a également versé des fonds pour soutenir les secteurs tels que l'éducation, les soins de santé et la sécurité sociale, en accordant la priorité aux zones frappées par la pauvreté. »

La Réunion compte 43% de la population vivant sous le seuil de pauvreté, 180 000 chômeurs et 25 000 demandeurs de logements. Une des solutions se trouvent dans le traitement des 3 problèmes en même temps. Mais où est le centre de décision? Sans volonté politique point de décision. Et le problème reste entier.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Contribution de Philippe Yée-Chong-Tchi-Kan aux célébrations du 60e anniversaire du Parti Communiste Réunionnais

PCR, la singularité d'un parti de 60 ans



Depuis, le PCR a, certes, subi des défaites électorales. Mais c'est La Réunion qui a perdu. Aujourd'hui, le développement de La Réunion est dramatiquement stoppé. Les décisions majeures pour notre île sont toujours prises à Paris ; la balance commerciale de l'île est déficitaire à 96 %, et majoritairement en provenance de l'Hexagone ; les principaux secteurs économiques de l'île sont tenus par des entreprises qui font remonter la totalité de leurs bénéfices hors de La Réunion. Le département est "socialement hors norme" : 24 % de chômage (69 % chez les jeunes de moins de 25 ans), 43 % de la population sous le seuil de pauvreté nationale (50 % des enfants en âge de scolarité), 110 000 illettrés, 25 000 demandes

de logements insatisfaites, 300 000 Réunionnais vivent du RSA, un tiers bénéficie de la CMU... Notre île demeure dans un système politico-économique que n'aurait pas renié Colbert. Ce que le PCR nomme un régime néo-colonial. Il n'y a objectivement pas de solutions pérennes dans le cadre institutionnel actuel. Dans l'urgence, un peu de plus de subventions par-ci et de contrats aidés par-là peut soulager, un temps, mais ne résout rien à terme.

La Réunion se porte-elle mieux depuis que les communistes ont été chassés de la direction de la Région et de celle du Département ? Objectivement, non. Est-ce que le PCR garde rancune envers ceux qui n'ont pas partagé ou ont même

combattu ses projets ? Non. Forcément, non. Pourquoi ? Parce que le PCR sait que la seule issue vers la voie du développement durable et solidaire de La Réunion passe par l'unité d'une large majorité de Réunionnais sur le périmètre et les conditions d'exercice des responsabilités de leurs élus, pour la conduite de la destinée du pays. Cette unité ne peut se concevoir que dans le cadre d'un consensus par le dépassement de soi. Cela signifie que tous les protagonistes acceptent de surseoir une partie de leurs différences pour se concentrer sur leurs convergences. Dans ces conditions, même les personnes qui n'étaient pas rassembleuses hier peuvent le devenir demain.

La Conférence Territoriale Élargie en perspective

Nous convenons tous que la situation sociale et économique de La Réunion n'est pas tenable à terme. Nous pouvons convenir que 72 ans de départementalisation – dont 35 ans de décentralisation, plusieurs lois d'adaptation, d'orientation et lois programmes, et malgré d'indéniables avancées sanitaires, éducatives, sociales, infrastructurales... – n'ont pas placé La Réunion sur la voie du développement ni durable ni solidaire.

À quelques très rares exceptions près, l'opportunité d'une révision de la gouvernance de La Réunion ne fait plus débat. Quel que soit le nom qu'on lui donnera (« nouvelle page » pour Emmanuel Macron, « égalité réelle » pour François Hollande, « développement endogène » pour Nicolas Sarkozy, « émancipation » pour Didier Robert, « changement de logiciel » pour Patrick Lebreton, « Paris i komand pa nou » pour Jean-Paul Virapoullé, « autonomie » pour le PCR...) il existe, objectivement, un « consensus de fait » à La Réunion pour une réforme du cadre institutionnel de 1946, faisant une large place à la responsabilisation des Réunionnais !

La droite et la gauche assimilationnistes, avec le soutien des gouvernements français successifs, ont tenté de perfectionner la Départementalisation dans le but de conserver le statu quo. En vain. Les contradictions étant tellement insolubles qu'ils n'ont réussi qu'à retarder l'inéluctable : constater que le cadre institutionnel de 1946 a failli.

Mais nous pouvons convenir de la sincérité de leurs choix face à l'histoire. Convenons que, pour la génération politique qui a vécu l'âpre affrontement Vergès-Debré, avec en arrière plan les guerres d'indépendances post-coloniales, l'instauration de l'alinéa n° 5 de l'article 73 de la Constitution procédait d'une crainte légitime : depuis les années 70, le PCR semblait irrémédiablement se renforcer à chaque scrutin, jusqu'aux plus hautes sphères régionales et nationales, cela pendant que les debréistes refluaient constamment. Le « péril indépendantiste » ne pouvait apparaître plus impérieux aux yeux de ceux-là qui doutaient de la bonne foi de « l'Autonomie Démocratique et Populaire de La Réunion, au sein de la République Française ».

Reconnaissons toutefois que 12 années de « pouvoir communiste » à la Région n'ont donné lieu à aucun signe, aussi infime soit-il, de nature indépendantiste. Convenons donc cette menace caduque ; que l'heure est venue de supprimer cet alinéa et d'ouvrir la voie à une réforme institutionnelle qui n'a que

trop été différée.

Au début des années 80, l'alternance présidentielle française proposait la Décentralisation, présentée comme une politique « d'intégration sans assimilation » pouvant satisfaire les aspirations autonomistes. En acceptant l'expérimentation, le PCR déclara solennellement : « Une politique décidée à 10 000 km étant vouée à l'échec, tôt ou tard, le choix de l'Autonomie s'imposera ! ». Cette heure est venue. L'outil pour la formation du consensus d'union des Réunionnais est indiqué : c'est la Conférence Territoriale d'Action Publique élargie à toutes les forces de proposition, pour l'adoption d'un nouveau projet global et cohérent de développement durable et solidaire de La Réunion.

Durant 6 décennies, le PCR a forgé des cadres et des militants émérites qui se sont épanouis en son sein et/ou à travers tout le paysage politique, syndical, social, culturel et institutionnel réunionnais. Comprenons qu'il n'est nul besoin que les uns disparaissent pour que les autres existent. Voilà encore une singularité du PCR.

Philippe Yée-Chong-Tchi-Kan
Heureux Réunionnais, Citoyen Terrien

In kozman pou la rout

« Si out ladvèrsèr i krètik aou, pé sfèr ou i komans avoir rézon »

Dan la vi épi dann konba ou l'aprè améné, ou néna zami, konm ou néna zènm. Sa lé vré shak foi ou lé dann in konkirans avèk demoun, kisoï dan la politik, kisoï dann in zé d'sosyété, kisoï dann biznès. La vi, fransh vérité, lé konm in shan d'bataye. Néna la guèr tou kour, é néna galman la guèr psychologik, si zot i vé la propagane. La propagane sé mète out zènm. Dann in sityasion difisil. Par koman ? Kan ou i krètik ali. Mé ou i pé galman flate ali pou fé fash ali avèk son prop zami. Antansyon, si ou i konpliment ali tro, li lé riskab kalkil kékpar li la fé in l'échèr épi rodrèss la bar si lé ankor tan pars i di osi, si mon zènm i di lo bien dsi moin, sa i vé dir kékpar moin la tronpé. Alé ! Mi kite azot roflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Oté

In élu sé in militan an promyé ! É li doi rès konmsa !

Ma dir azot, moin pèsonèl, mi yèm pa bann zélu profésyonèl. Mi yèm pa sak i okip bann post zélu dopi lo komansman zot vi politik ziska la finisyon. Mi yèm pa non pli bann zélu birokrate, sak i pans zot lé a san pour san dann zot post de zélu é finalman na ponn kont pou rann avèk lo pèp. Bann gou épi bann koulèr na poin pou diskité ? Mé anfinn kont néna pou diskité zistoman, pars néna kant mèm lo bon gou avèk lo mové gou.

In élu i pans arienk pou gonf sa posh ? Ala inn prèv do mové gou. In élu i pass son tan karovindis pour san son tan dann son fonksyon éi obliy sak la mète ali landroi li lé ? Ala pou moin in prèv mové gou. In élu lé bien kontan son bann kolèg i done ali tèl tit épi tèl tit bon dépitè, bon sénatèr, bon sosi épi bon séia ? Ala, sanm pou moin in prèv dé mové gou. Zot va dir amoin sa sé in léspèss i mank pa nou isi La Rényon é oplis i sava, oplis néna.

Mé in élu i konsidèr ali an promyé konm in militan, é I consider son promyé devoir sé d'ète lo pli pré posib par rapor son bann kamarad épi son pèp. Ala pou moin in prèv bon gou. Anpliské sa, sa i anpèsh ali fé gonf son shoviyé sirtou i anpèsh ali kroir li lé konm la gronouy i pran aèl konm pli kosto k'in bèf.

Si mi di azot an parlann Paul Vergès, sansa Elie, kan zot lété député, é kan zot téi rovien La Rényon, zot té i artrouv zot bann kamarad ébin mi doi dir, ala bann zélu mi aprésyé. Néna d'ot ankor mi rokoné zot la fé konmsa. In élu, sé in militan é li doi rès konmsa mèm, avan zot i dégote zot post de zélu.

Justin